

Ville de



# BUDGET



20  
26

---

Présenté par

Monsieur Éric Dubé, maire  
Lundi 15 décembre 2025



## MOT DU MAIRE

Chères citoyennes, chers citoyens,

Encore une fois, j'ai le bonheur de vous présenter le budget annuel de la Ville de New Richmond à titre de maire, et ce, pour une 13<sup>e</sup> fois! Je me permets un bref retour sur les résultats de l'élection générale de novembre dernier. C'est avec une immense fierté que j'entame ce nouveau mandat que les citoyens m'ont donné. J'assurerai les devoirs de ma charge avec honnêteté et avec la même transparence auxquelles vous êtes habitués. À titre de citoyens, vous méritez d'être représenté dignement et c'est ce que je m'efforce de faire à chaque jour. Pour ce faire, les citoyens peuvent compter sur une équipe de conseillères et conseillers dynamique et impliquée qui saura nous guider vers d'autres belles réussites dans les prochaines années.

Comme à chaque année, j'adresse des remerciements spéciaux aux membres du comité budget, Monsieur Jean Cormier et Mme Geneviève Braconnier, qui ont participé activement à la conception de cet exercice budgétaire important pour une ville. Vos conseils, votre écoute et votre compréhension des dossiers ont été salutaires dans l'exercice. Évidemment, je me dois aussi de remercier l'équipe de gestion municipale qui, encore une fois, a démontré tout son professionnalisme et sa compétence tout au long du processus. Sans vous tous, il serait bien difficile de livrer autant de succès à la population!

L'histoire récente de la Ville nous a appris et démontré qu'il était très pertinent et payant d'effectuer la planification budgétaire avec tout le sérieux requis. Maîtriser ses chiffres, et par le fait même connaître en détail les rouages les plus fins du fonctionnement municipal, nous permet en tant qu'élus d'être confiants et bien outillés dans nos décisions. Les résultats des dernières années ont été éloquents à ce niveau, et nous avons donc conçu le budget 2026 avec la même rigueur qui nous caractérise.

## LES REVENUS

### Impositions de droits

Évidemment, la majorité des revenus municipaux d'une ville provient des taxes foncières et des tarifs applicables. Aucune ville n'est différente à ce niveau, c'est le fonctionnement même de la fiscalité municipale au Québec! Pour nous, cette proportion est de 62,73 % sur un budget total de 10 242 659 \$.

La Ville bénéficie pour 2026 d'une bonne hausse de notre valeur foncière, avec plus de 8 000 000 \$ de richesse créée en 2025. Vous êtes les témoins des résultats engendrés dans les derniers mois. Après des investissements massifs dans le commercial et l'industriel, l'année 2025 a été témoin de l'explosion de la construction de logements sur notre territoire. Après des années d'efforts et d'investissements massifs, la Ville récolte maintenant le fruit de ses efforts. En peu de temps, 72 logements locatifs ont été construits chez nous, et d'autres sont à venir, dont la construction de 40 unités de logements sociaux destinés à une clientèle vulnérable débutée le 24 novembre dernier dans la rue des Cèdres. Ainsi, en 24 mois, nous aurons accueilli plus de 110 logements locatifs supplémentaires chez nous, ce qui est exceptionnel! En ce moment, notre richesse foncière dépasse le demi-milliard de dollars, ce qui n'était rien de moins qu'un mirage il y a une décennie seulement.

Bien que notre création de richesse soit intéressante, tout cela amène une pression sur nos activités, nos finances et nos infrastructures. Comme toute entreprise qui fait face à une croissance importante, des défis se dressent devant nous et nous devons les affronter de face.

Tout ce dynamisme au niveau du loyer locatif engendre un mouvement immobilier important que nous constatons depuis quelques années. Nos revenus de droits de mutation sont à la hausse, et ils s'arrêtent à 100 000 \$ pour l'an prochain.

Nous devons toutefois composer aussi avec une réalité pour 2026 : nous n'avons plus de terrains résidentiels destinés à la revente, engendrant une diminution de nos revenus de l'ordre de 26 000 \$. Nous travaillons à remédier à cette situation, mais il serait utopique de penser que nous y parviendrons dans la prochaine année. Des études sont actuellement en cours afin de nous permettre d'aller de l'avant avec un développement résidentiel supplémentaire.

### **Administration générale**

En saine gestion des finances publiques, la Ville a fait un choix stratégique en 2025. Nous avons vendu, à la suite d'un appel d'offres publiques, le bâtiment situé au 200, boulevard Perron Ouest et abritant entre autres les bureaux de la CNESST. Les revenus engendrés par cette transaction, de même que la ponction de notre surplus accumulé, nous ont permis de rembourser l'intégralité de la dette de la Société de développement économique de New Richmond envers son institution financière. Ainsi, près de 650 000 \$ de dettes cautionnées par la Ville, dont nous faisions le remboursement depuis plusieurs années, auront été remboursés en 2025. Dans une perspective de saine gestion des finances publiques, c'est ce qui s'imposait. La Société de développement économique, organisme instigateur du Centre d'expertise industriel à la fin des années 2010, est un OBNL faisant partie intégrante de notre périmètre comptable, au même titre que le Parc régional Petite-Cascapédia l'était jusqu'à l'an dernier. Ma volonté lorsque j'ai été élu en 2013 était de nettoyer notre bilan et d'assainir le tout en remboursant les dettes que nous avions cautionnées par le biais de ces OBNL. Aujourd'hui, je peux dire mission accomplie. Il faut toutefois préciser que les engagements de cette Société n'ont pas été vains. Bien que la Ville ait assumé une lourde dette, cette Société aura été la bougie d'allumage pour une grande partie des activités se déroulant actuellement dans notre parc industriel, engendrant emploi et dynamisme économique d'importance chez nous. Nul ne sait quelles seraient les activités aujourd'hui dans le parc industriel sans les risques que la Société a pris il y a plus de 15 ans de cela.

Ainsi, cette vente d'immeuble a certes des impacts positifs, mais nous amène à composer avec la perte de revenus locatifs de près de 80 000 \$, compensés en totalité par des dépenses moindres y étant associées ainsi que la disparition des mensualités associées à la dette ayant été remboursée.

### **Loisirs et culture**

Une ville de centralité comme New Richmond dispose de plusieurs infrastructures de sports et de loisirs que peu de villes au Québec possèdent. C'est une fierté pour nous, surtout en considérant que la totalité de ces bâtiments a bénéficié d'investissements massifs au fil des 10 dernières années. La popularité de la Salle de spectacles régionale Desjardins ne se dément pas. Depuis le retour des activités régulières à la suite de la pandémie de COVID, force est de constater que la clientèle est au rendez-vous! Pour 2026, ce sont plus de 115 000 \$ de revenus supplémentaires que nous avons au tableau indicateur pour un total de 621 650 \$. Plusieurs spectacles affichent déjà salle comble pour la saison hiver-printemps 2026. L'opération d'une salle de ce genre assumée à 100 % par la municipalité n'est vraiment pas la norme au Québec, mais nous sommes fiers de le faire depuis 1991! Je me permets de rappeler que cette salle est la plus grande à l'est de Rimouski avec une capacité de 640 personnes et diffuse près de 40 spectacles professionnels annuellement, en plus de plusieurs autres activités, dont celles de Ciné Bobine.

Les revenus des Loisirs, eux, s'arrêtent à 440 215 \$, en progression de 20 000 \$. La popularité de l'aréna depuis les rénovations ne se dément pas, avec un nombre croissant d'usagers de tous les âges. Nous sommes d'ailleurs très fiers d'avoir réussi la rénovation de cet équipement si chère à la population. Avec les moyens dont nous disposons, nous considérons avoir réussi notre pari, et les résultats sont éloquents. La popularité de nos autres services, dont la piscine Bruce-Ritchie, notre camp de jour, notre marché public et toutes nos autres activités ne se démentent pas.

Chapeau à notre équipe des Loisirs, ainsi qu'à celle de la Salle de spectacles, qui livrent la marchandise! Un merci tout spécial aux nombreux bénévoles impliqués dans les multiples activités de ces départements ainsi qu'aux organismes qui font vibrer nos infrastructures de la sorte par leur dynamisme et leur implication. Grâce à vous, notre population s'est appropriée les équipements et en est fière!

### **Redevances éoliennes**

Comme vous le savez, l'industrie éolienne a apporté son lot de bonnes nouvelles en région. Oui, plusieurs emplois ont été créés, mais d'un point de vue municipal, la création de la Régie de l'énergie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est certainement un outil de création de richesse incomparable. En investissant dans des parcs éoliens par le biais de cette régie intermunicipale, nous obtenons des rendements fort intéressants. Un peu plus de 150 000 \$ seront encaissés en 2026 en provenance de cette organisation. Ajoutons à cela les redevances du parc éolien de New Richmond, et nous dépassons le quart de millions de dollars pour l'année prochaine en redevances éoliennes avec 258 257 \$. Ces revenus sont d'ailleurs en croissance nette depuis quelques années, se chiffrant à moins de 83 000 \$ en 2017. Les redevances éoliennes auront plus que triplé en l'espace de 8 ans! Qui plus est, ces redevances devraient théoriquement augmenter dans les prochaines années avec la mise en service de nouveaux parcs éoliens dans lesquels la Régie aura investi. Ça, c'est tout un outil de développement et ces revenus extraordinaires nous auront permis d'investir massivement dans la rénovation de nos actifs de sports et de loisirs.

### **Partage de la croissance de la TVQ, péréquation et entretien du réseau routier**

Lors de la dernière entente entre les villes du Québec et le gouvernement, nommée « Déclaration de réciprocité concernant le nouveau partenariat entre le gouvernement du

Québec et les gouvernements de proximité » et convenue en 2023, l'État s'était engagé à pérenniser le partage de la croissance d'un point de pourcentage de la taxe de vente du Québec (TVQ). Depuis ce temps, les revenus associés à cette mesure ne cessent d'augmenter, s'arrêtant à 424 984 \$ en 2026, une hausse de 75 000 \$. Ce chiffre était à seulement 62 294 \$ en 2023!

La péréquation, une mesure qui vise à soutenir les municipalités dont le potentiel fiscal est relativement peu élevé pour qu'elles puissent offrir les services de base à leurs contribuables sans imposer un niveau de taxation excessif, est quant à elle en baisse de plus de 50 000 \$. À ce sujet, si on le prend d'un point de vue social, c'est loin d'être une mauvaise nouvelle malgré le fait qu'on doive composer avec une perte à ce niveau!

Au total, ces 2 mesures nous donneront un apport de 587 982 \$, ce qui est non négligeable pour une ville comme nous.

Une autre mesure du gouvernement du Québec nous aide à chaque année, et je parle de la subvention associée à l'entretien de notre réseau routier par le biais du programme d'aide à la voirie locale. Ce programme vise à maintenir la fonctionnalité d'environ 40 000 km de routes locales de niveaux 1 et 2 gérées par les municipalités depuis la décentralisation de la voirie locale en 1993 par le gouvernement du Québec. Pour 2026, nous anticipons une somme de 256 500 \$, en hausse de près de 20 000 \$.

### **Un budget en hausse**

Nos revenus se chiffreront en 2026 à 10 242 659 \$, en hausse de 351 992 \$, soit 3,5 % comparativement à 2025.

Évidemment, le budget que nous vous présentons ce soir est équilibré, alors allons voir de quoi sont composées les dépenses.

## **LES DÉPENSES**

Évidemment, les dépenses du budget 2026 comprennent des hausses évidentes engendrées par différents contrats applicables au niveau des services professionnels, des frais informatiques, de l'électricité et j'en passe. Évidemment, les différents contrats de travail en font partie. À ce sujet, nous sommes heureux d'avoir renouvelé la convention collective avec les employés syndiqués pour les 5 prochaines années. Nous avons l'habitude de mener ces négociations rondement dans un climat de respect avec nos employés, et c'est ce que nous avons fait encore une fois. Les ressources humaines d'une organisation comme nous sont ses plus grandes richesses, et nous devons agir en conséquence. Merci à tous pour la collaboration démontrée tout au long du processus de négociation et merci aux élus y ayant participé de près, soient Messieurs Jean Cormier et Jean-Pierre Querry.

### **Conseil municipal**

Les frais associés au département du Conseil municipal s'arrêtent à 222 133 \$, une hausse d'une quinzaine de milliers de dollars engendrés en grande partie par les frais de formation obligatoire pour les élus. À la suite de chaque élection générale, tous les élus du Québec doivent compléter 2 formations distinctes portant sur la gestion municipale et l'éthique et la déontologie. Évidemment, nous compléterons le tout avec rigueur et assumerons les frais y étant associés!

### **Gestion financière et administrative**

Les frais de ce volet de notre budget seront de 426 605 \$, en hausse de 30 000 \$. Ce département comprend les frais reliés à la trésorerie et la direction générale. Nous y constatons entre autres l'augmentation marquée des frais de vérification comptable, passant de 52 000 \$ à 62 000 \$. Les exigences gouvernementales associées aux vérifications comptables imposées par l'État sont de plus en plus lourdes, engendrant des frais importants. Pas plus tard qu'en 2023, ce poste budgétaire n'était que de 35 500 \$...

Les frais informatiques, composés principalement des frais de logiciel, sont eux aussi encore en hausse pour s'arrêter à 54 658 \$. Là aussi, la hausse est marquée, étant passée du simple au double en l'espace de 4 ans.

### **Greffé, évaluation et administration générale**

Au département du greffe, si important pour une ville comme nous, on y constate une baisse de près de 15 000 \$ avec un budget de 290 112 \$. La baisse est attribuable à l'absence d'élection générale pour 2026, une charge de 30 000 \$. Il faut savoir que ce département traite et organise la totalité des règlements municipaux et, aussi, des archives municipales.

Les frais d'évaluation foncière, eux, augmentent de 16 000 \$ pour s'arrêter à 140 725 \$.

Bien que les chiffres finaux ne soient pas encore connus au moment d'écrire ces lignes, la hausse fulgurante des frais d'assurances semble voir se résorber. L'Union des municipalités du Québec, qui pilote notre regroupement d'assurances générales, nous informe que nous devrions même bénéficier d'une très légère baisse en 2026 à la suite des appels d'offres requis. On parle de 247 170 \$ pour assurer l'ensemble de nos bâtiments, nos véhicules et nos responsabilités. En 2021, nous étions à 125 174 \$. La conclusion est que l'augmentation à ce niveau a été ni plus ni moins que de 100 % sur 5 ans!

Une nouveauté aussi en 2026 est la réapparition des quotes-parts liées au fonctionnement de la MRC de Bonaventure. De l'ordre d'un peu plus de 20 000 \$, cette contribution était disparue depuis 2019. De nouvelles normes gouvernementales applicables aux MRC ont engendré cette contribution obligatoire pour 2026.

Un changement dans notre budget n'est pas à négliger au niveau administratif, et je parle du rachat, par la Ville, des obligations du régime de retraite à prestations déterminées. Pour le bénéfice de tous, devant des problèmes financiers majeurs, la Ville de New Richmond, en accord avec les employés de l'époque, a procédé à la fermeture du régime de

retraite à prestations déterminées en 2006 afin de le remplacer par un régime à cotisations déterminées, nettement moins à risque pour l'employeur. Toutefois, le régime fermé en 2006 a évidemment continué son existence. Selon la Loi, la Ville se devait, annuellement, d'y verser une cotisation d'équilibre afin d'assurer le maintien à flot de la caisse compte tenu du déficit actuariel. Après de multiples tentatives, la Ville, en saine gestion des finances publiques, a procédé à un appel d'offres public afin de racheter ce régime et toutes ces obligations. Dorénavant, la Ville n'assumera plus de risque quant à ce régime de retraite, et les membres en bénéficiant garderont les mêmes avantages. Bien que techniques, ces démarches nous font économiser des sommes importantes à court terme et dans 10 ans, notre dette y sera totalement remboursée sans risque supplémentaire.

Ainsi, le budget total pour l'administration générale de la Ville sera de 1 717 136 \$ pour 2026, en hausse de seulement 11 000 \$. On peut conclure que nos frais administratifs représentent 16,76 % du budget total, ce qui est relativement faible.

## **Sécurité publique**

Au niveau de la sécurité publique, après des années de hausse importante, les frais relatifs aux activités de la Sûreté du Québec sont presque stables avec une facture de 386 268 \$.

Notre service incendie voit son budget bonifié de 23 000 \$ pour un total de 215 539 \$. Une hausse marquée des frais de formation y est constatée, découlant d'exigences légales de plus en plus strictes. Nous avons d'ailleurs un enjeu à ce sujet au niveau de la sécurité nautique et nous travaillons à régler adéquatement la situation pour le futur afin d'assurer le service. Je profite de la tribune pour remercier notre brigade incendie composée de volontaires engagés dans leur milieu pour qui l'entraide est une valeur primordiale!

Au final, nous dépenserons 602 207 \$ afin de protéger nos citoyens l'an prochain!

## **Réseau routier**

Au niveau du réseau routier, force est de constater que notre budget 2026 sera quasi identique à celui de l'année précédente. Quelques ajustements ont été nécessaires au niveau de l'asphalte et du gravier de même que des frais d'énergie et d'entretien du nouveau garage municipal, mais l'impact total est fort acceptable. Le budget de la voirie s'arrête à 922 396 \$, une hausse de 24 000 \$.

Le volet hivernal de nos opérations liées au réseau routier a lui aussi été ajusté, mais sommairement, avec une hausse acceptable de 27 000 \$, pour un total de 519 454 \$.

L'éclairage des rues et les frais liés à la circulation et les stationnements conservent quant à eux des budgets presque similaires, avec une légère inflation.

Au total, notre réseau routier coûtera 1 505 100 \$ à opérer, en hausse de 52 000 \$.

## **Aqueduc et égout**

Les hausses de fonctionnement les plus significatives cette année sont en aqueduc et en égout. Les frais d'entretien et de réparation de nos réseaux sont en forte hausse. Les frais de réparation des pompes, entre autres, ont connu des augmentations rapides et soutenues au fil des années. Les résultats de 2025 sont éloquents à ce sujet. Nos bris, qui sont multiples considérant l'âge de nos réseaux, nous forcent à ajuster nos budgets en ce sens. Le budget total de fonctionnement se chiffre à 478 912 \$, une augmentation de plus de 14 %.

Bien que nous ayons procédé à la réfection de plusieurs km de conduites au fil des 15 dernières années, nous avons énormément de travail devant nous à ce sujet. Plusieurs tronçons de notre réseau d'aqueduc et d'égout datent du début des années 60 et souffrent de vétusté importante. Certaines stations de pompage des eaux usées ont dépassé leur durée de vie utile depuis fort longtemps et devront être restaurées. Ce volet devra inévitablement faire partie de nos priorités des prochaines années, et ce, sans surprise.

## **Gestion des matières résiduelles et du recyclage**

Une belle surprise, s'il en est une, est notre dernier appel d'offres lié à la collecte des matières résiduelles sur notre territoire. Pour une première fois en plus de 15 ans, nous bénéficierons d'une baisse à ce sujet. Les frais de collecte passeront de 245 761 \$ à 214 884 \$ pour 2026. Combinés à la baisse du taux d'enfouissement au LET de 10 \$ / tonne, les frais totaux de gestion des matières résiduelles et du recyclage se chiffreront à 545 851 \$, une baisse de plus de 50 000 \$ dont l'impact se fera sentir directement sur le tarif applicable à ce sujet comme vous vous en doutez.

## **Urbanisme et aménagement du territoire**

Peu de changements sont constatés au niveau de l'urbanisme sauf une bonification des frais d'honoraires professionnels en arpentage. Nous avons par contre bonifié le budget alloué à l'embellissement de la Ville. Nous sommes sur une bonne lancée à ce sujet et nos résultats sont probants. Lorsque nous constatons du succès de ce genre, c'est facile de bonifier afin d'aller encore plus loin dans l'atteinte des objectifs!

## **Industries et commerces**

Une nette diminution du budget alloué à ce département est constatée pour 2026. Il y a 2 raisons à cet effet. La première est tributaire du retrait de la Ville de New Richmond des opérations du Parc régional Petite-Capédia. Après de multiples discussions et négociations, la Ville a finalement été en mesure de rembourser la dette à long terme de l'organisation en juin dernier afin de convertir cette dette cautionnée auprès du Parc en dette à long terme municipale. Cette opération, très largement médiatisée et bien expliquée, nous permet de bénéficier d'une baisse notable du taux d'intérêt applicable à cette créance et d'annuler le risque de la Ville envers le Parc régional. Nous sommes très fiers de cette conclusion. Nous devons regarder le tout avec honneur. Aujourd'hui, cette organisation dynamique bénéficie d'un vent

de fraîcheur impressionnant. Des gens du milieu se sont appropriés cette montagne qui en bénéficiera assurément. Toute cette démarche, qui aura pris plusieurs années à se concrétiser, s'est prise en considérant le bien collectif de nos citoyens, mais aussi celui de la région tout entière. En tant que ville de centralité et leader régional, nous avions une responsabilité avec ce centre et nous l'avons assumé jusqu'au bout. Maintenant, c'est à la région de faire la suite et nous n'avons pas l'intention de nous exclure des futures solutions!

L'autre grand changement de ce département est évidemment le remboursement de la dette de la Société de développement économique expliquée précédemment en détail. Ce sont plus de 250 000 \$ que nous versions annuellement à ces 2 organisations afin de rembourser la dette cautionnée par la Ville. La première, du Parc régional, s'est transformée en dette à long terme avec un déplacement de la charge vers le service de la dette, alors que la seconde a été complètement remboursée! Le budget alloué à ce département passe de 330 921 \$ à 127 417 \$.

## **Loisirs et culture**

Un peu comme pour notre Service des travaux publics, notre budget du Service des loisirs est relativement stable sauf à quelques endroits précis. Les frais d'énergie de l'aréna ont été ajustés à la hausse en fonction de la réalité. Oui, le confort est amélioré et la qualité de l'offre est décuplée, mais l'énergie consommée est plus élevée compte tenu des multiples systèmes en place. Le résultat est un ajustement requis de 25 000 \$. Pour la piscine, les frais liés aux produits chimiques ont connu une hausse marquée, engendrant un ajustement de quelques milliers de dollars là aussi.

Le budget total des loisirs, comprenant toutes nos activités en ce sens, l'opération de notre aréna, notre piscine, notre patinoire extérieure, nos terrains de soccer, de tennis et nos activités estivales comme le camp de jour couleront 971 384 \$.

En ce qui concerne la Salle de spectacles, le compteur s'arrête à 848 577 \$, une hausse de 98 000 \$ principalement liée aux cachets à verser aux artistes. Cette hausse est toutefois largement compensée par l'augmentation de nos revenus associés aux opérations de la Salle tel que mentionné plus tôt.

Les activités de la bibliothèque se poursuivront au même rythme, avec un budget de 100 210 \$. En rappel, nous avons bonifié en 2025 les heures travaillées à ce service, et ce, au bénéfice des usagers, et nous en sommes très fiers.

En 2026, New Richmond investira 1 964 464 \$ afin d'animer son milieu par le biais du Service des loisirs ainsi que celui de la culture.

### **Service de la dette**

Évidemment, la prise en charge de la dette du Parc régional Petite-Cascapédia ainsi que les projets réalisés récemment sur notre territoire comme la réfection complète du rang 4 Ouest, le garage municipal ainsi que les aides financières octroyées à la construction de logements ont un impact sur notre service de la dette, c'était inévitable et connu.

Les frais d'intérêts sur notre dette à long terme passent de 775 289 \$ à 935 005 \$, et le remboursement en capital suit aussi une tangente à la hausse pour s'arrêter à 1 777 000 \$. Le service de la dette occupe une proportion de 19,61 % de notre budget. Certains peuvent sourciller en voyant ce chiffre. Toutefois, comme vous le verrez, cette dette est contrôlée, nous la remboursons et elle était planifiée. Il faut savoir que nous avons complété la réfection d'un nombre important d'infrastructures sur notre territoire au cours des dernières années. Avoir une dette élevée sans avoir complété ces chantiers majeurs serait une honte, mais dans notre cas, nous pouvons plutôt dire mission accomplie.

Malgré tout, nous devrons bien choisir nos investissements pour les prochaines années afin de ne pas imputer une charge excédentaire à nos citoyens, c'est une évidence.

### **Le résultat sur le compte de taxes**

Maintenant, après toute cette avalanche de chiffres, quel est l'impact sur notre compte de taxes.

Afin de refléter la réalité liée aux frais d'exploitation des réseaux d'aqueduc et d'égout, le tarif applicable est augmenté de 10 \$ par porte, passant ainsi de 110 à 120 \$ par résidence. Cette hausse était inévitable. La taxe foncière spéciale applicable aux immeubles reliés aux réseaux publics d'aqueduc et d'égout est quant à elle stable à 0,1125 \$ / 100 \$ d'évaluation.

Le tarif de gestion des ordures et du recyclage fait quant à lui une chute de 8,7 % suivant la tendance à la baisse des frais reliés à ce département, une économie de 22,08 \$ par résidence.

Finalement, afin de combler les finances 2026, des ajustements à la hausse de 2,75 % ont été appliqués sur les taux de taxes foncières des catégories résidentielles, industrielles, 6 logements et plus, agricole et forestière. En ce qui concerne les immeubles non-résidentiels (commerciaux), nous avons limité la hausse à 2,25 %.

Tel que mentionné publiquement en 2025, la hausse est plus marquée pour les terrains vagues desservis, qui se verront imputer un taux équivalent à 3 fois le taux de base. Il faut savoir que la Loi autorise jusqu'à 4 fois cette proportion. La raison est fort simple, nous souhaitons que les lots vacants situés le long du réseau d'aqueduc et d'égout puissent accueillir de nouvelles résidences et de nouveaux immeubles. Il est tellement coûteux de procéder à la construction de nouveaux développements résidentiels que nous devons faire tout en notre pouvoir d'exploiter au maximum les espaces libres et ainsi densifier notre périmètre urbain.

**L'impact de ces variations sur le compte de taxes total est le suivant :**

- La maison moyenne, évaluée à 219 750 \$, desservi par le réseau d'aqueduc et d'égout, voit son compte de taxes varier de 1,74 %, une augmentation annuelle de 49,65 \$. Il faut se rappeler que la maison moyenne, en 2025, avait plutôt subi une baisse de l'ordre de 0,35 %;
- Une maison dont la valeur foncière se situe à 282 700 \$ voit sa hausse se chiffrer à 1,85 %;
- Une maison dont la valeur foncière est de 338 000 \$, par exemple, voit plutôt son compte de taxes varier à la hausse de 1,94 % pour 2026, et ainsi de suite.
- Un commerce dont la valeur foncière se situe à 723 600 \$ sera impacté de 1,67 % et celui dont la valeur est de 2 886 000 \$ de 1,81 %. Les commerces avaient eux aussi bénéficié d'une baisse de taxes en 2025.

Je suis très fier, et le Conseil municipal en entier l'est tout autant, d'avoir limité la hausse du compte de taxes de la maison moyenne à 1,74 %, ce qui est nettement en dessous de l'inflation actuelle. Combinée à la baisse accordée en 2025, je suis fier de dire que malgré les investissements et tout le chemin parcouru, la hausse du compte de taxes aura été au total de moins de 2 % pour les 24 derniers mois! Ça, ce n'est pas rien en considérant les investissements massifs réalisés au fil du temps pour le bénéfice de notre communauté et nos citoyens.

Je vous rappelle que le garage municipal, le Camp à Jos, le Centre communautaire Adrien-Gauvreau, la piscine Bruce-Ritchie, l'aréna, la Salle de spectacles régionale Desjardins, nos terrains de soccer, de tennis, de balle-molle et la patinoire extérieure ont tous été le théâtre d'investissement important au cours des 10 dernières années. J'ajoute à cela la réfection de l'avenue Terry-Fox, la réfection du Rang 4 Ouest, le pavage de la 1<sup>ère</sup>, la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> avenue, de la route Ritchie, du chemin Pardiac, du chemin de Saint-Edgar ainsi que la station de pompage 8 et ses conduites afférentes et

nous constatons que nous avons fait beaucoup de choses depuis 2013!

Nous pourrons, en sélectionnant judicieusement les projets et en maximisant l'aide financière, nous concentrer dans le futur à d'autres projets de voirie, d'aqueduc et d'égout et de diversification de services. La construction d'un développement résidentiel devra faire partie de nos discussions et actions dans un futur rapproché, afin de maintenir la cadence économique. Tout cela se fera en respect de la capacité de payer des citoyens, comme nous l'avons fait depuis mon arrivée à la mairie.

Je suis plus que fier de nos résultats. Au fil des dernières années, nous avons ensemble cultivé notre fierté. Je suis fier de notre Ville, fier de nos réussites, fier de constater l'intérêt que notre municipalité engendre auprès d'investisseurs et fier des services que nous offrons. Et je suis surtout comblé de constater, jour après jour lorsque je vous rencontre dans les multiples événements auxquels je participe ou encore simplement lorsque je vous croise à l'épicerie, que vous êtes aussi fiers que moi!

Je vous remercie de la confiance accordée envers votre Conseil municipal.

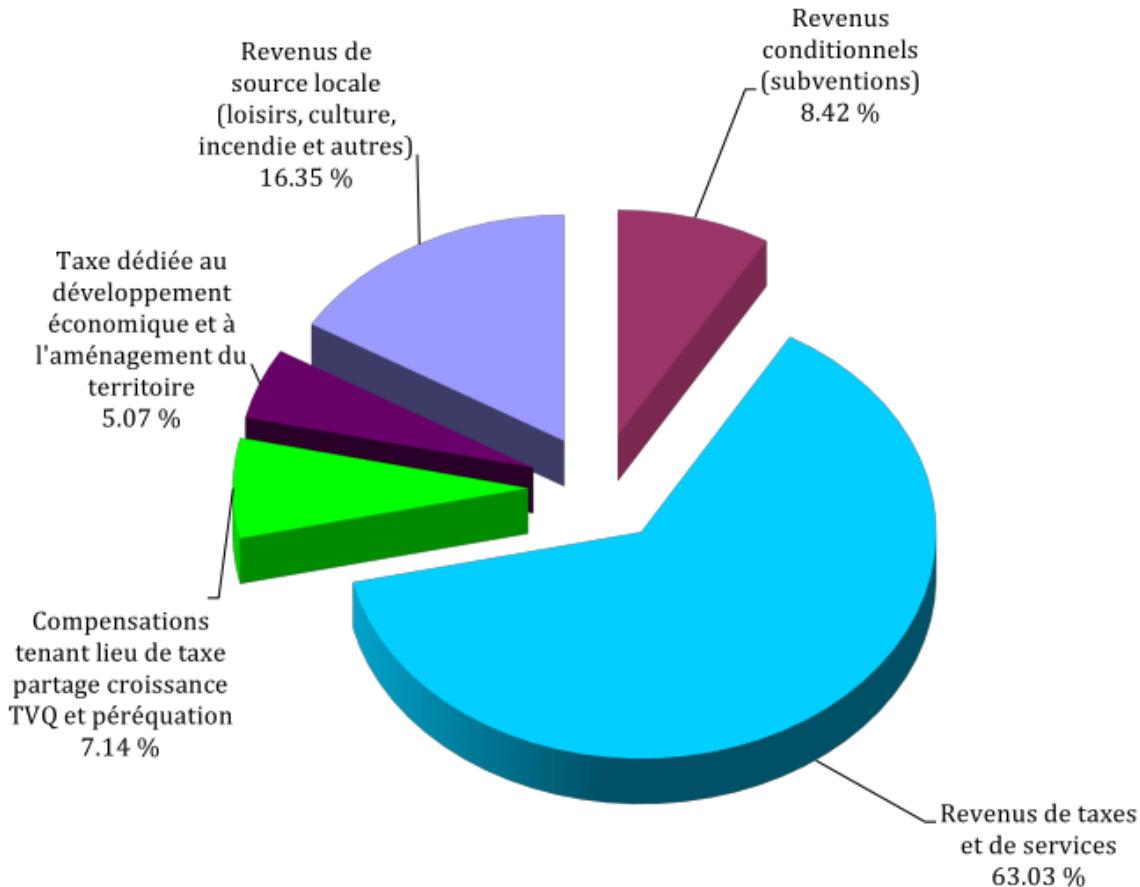
Je vous souhaite de Joyeuses fêtes.



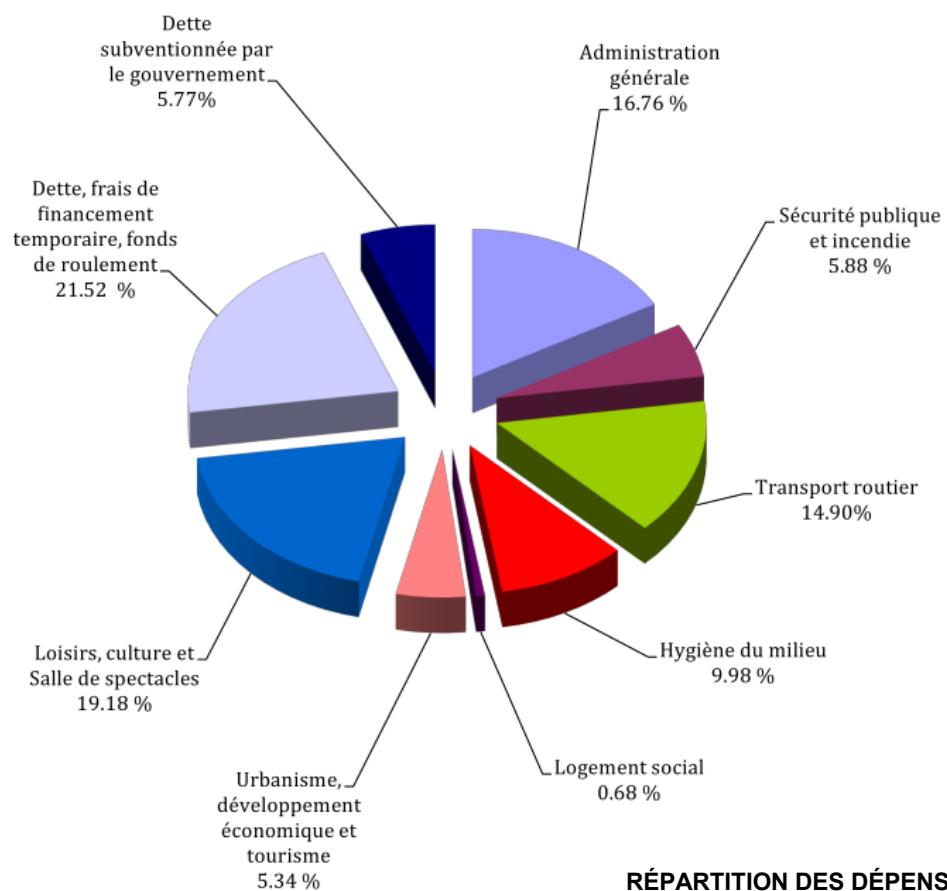
Éric Dubé

Maire

PRORATA ET POURCENTAGE DES REVENUS POUR LA GESTION DES SERVICES MUNICIPAUX				
	2025 (\$)	%	2026 (\$)	%
<b>FONDS GÉNÉRAL</b>				
Taxe foncière générale	5 088 499	51,45	5 361 729	52,35
Taxe dédiée au développement économique et à l'aménagement du territoire	496 796	5,02	519 483	5,07
Taxe de secteur	5 361	0,05	5 361	0,05
Compensation tenant lieu de taxes, péréquation et partage croissance TVQ	726 669	7,35	731 188	7,14
Autres revenus	1 616 373	16,34	1 674 295	16,35
Revenus conditionnels	846 400	8,56	862 445	8,42
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>				
Taxe spéciale aqueduc et égout	342 214	3,46	348 049	3,40
Tarif aqueduc et égout	174 265	1,76	191 035	1,87
<b>COLLECTE DES ORDURES ET RECYCLAGE</b>				
Tarif matières résiduelles et recyclables	594 090	6,01	549 074	5,36
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>9 890 667</b>	<b>100,00</b>	<b>10 242 659</b>	<b>100,00</b>



PRORATA ET POURCENTAGE DES DÉPENSES POUR LA GESTION DES SERVICES MUNICIPAUX				
	2025 (\$)	%	2026 (\$)	%
<b>FONDS D'ADMINISTRATION</b>				
Administration	1 706 664	17,26	1 717 136	16,76
Sécurité publique (Police - incendie)	578 471	5,85	602 207	5,88
Transport routier	1 473 979	14,90	1 526 052	14,90
Urbanisme, dév. Écono. et tourisme	726 627	7,35	546 786	5,34
Loisirs, culture et Salle de spectacles	1 792 765	18,13	1 964 464	19,18
Logement social	69 750	0,71	69 750	0,68
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>				
Fonctionnement et entretien	418 660	4,23	478 912	4,68
Matières résiduelles et recyclables	594 140	6,00	542 851	5,30
<b>DETTE</b>				
Dette, frais de financement temporaire, fonds de roulement	1 939 693	19,61	2 203 956	21,52
Dette subventionnée par le gouvernement	589 918	5,96	590 545	5,77
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>9 890 667</b>	<b>100,00</b>	<b>10 242 659</b>	<b>100,00</b>



RÉPARTITION DES DÉPENSES - EXERCICE 2026

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028						
SERVICE	TITRE	COÛT	Sous-totaux	2026	2027	G.-TOTAL
Incendie	Habits de combat	60 000	30 000	30 000		60 000
	Modification de la caserne - Honoraires professionnels	15 000			15 000	15 000
			75 000			
Loisirs	Remplacement du panneau indicateur de l'aréna	20 000	20 000		20 000	
	Pumptrack	45 000	45 000		45 000	
			65 000			
	Aménagement d'une structure permanente - Marché public et billetterie	510 000	10 000	500 000		510 000
	Aménagement de parcs urbains	40 000	20 000	20 000		40 000
	Aménagement - Réserve naturelle	20 000	20 000		20 000	
	Électrification du jardin communautaire	25 000		25 000		25 000
	Ajout d'un espace d'ombrage à la Pointe-Taylor	50 000	50 000		50 000	
			570 000			
	Mise aux normes de la Salle de spectacles - Ventilation	320 000	20 000	300 000		320 000
	Mise aux normes de la Salle de spectacles - Loges	50 000	50 000		50 000	
	Équipement cinématographique	30 000	30 000		30 000	
	Accessibilité universelle	6 000	6 000		6 000	
	Équipement de scène - Mise aux normes du piano	30 000	30 000		30 000	
			436 000			
	Travaux publics					
	Réfection de la rue Melanson - Honoraires professionnels	40 000		40 000		40 000
	Réfection de conduites - De Lesseps	1 400 000	1 400 000		1 400 000	
	Réfection - Rang 3 Ouest	5 000 000	5 000 000		5 000 000	
	Mise à jour - Poste de pompage 2	300 000		300 000		300 000
	Camion à neige	450 000		450 000		450 000
	Camion de service - Aqueduc et égout	100 000	100 000		100 000	
	Rétrocaveau	200 000		200 000		200 000
	Développement résidentiel	3 000 000			3 000 000	3 000 000
	Plaque vibrante	25 000	25 000		25 000	
	Vidange des bassins - Usine de traitement des eaux usées	100 000		100 000		100 000
	Optimisation du traitement des eaux usées - Phosphore	200 000		200 000		200 000
	Échantillonneur - Eaux usées	8 000	8 000		8 000	
	Camionnette	130 000	65 000	65 000		130 000
			10 953 000			
	Immobilisations à même les revenus	78 000	78 000	26 000	26 000	78 000
Administration générale		12 252 000	12 177 000	6 885 000	1 406 000	3 961 000
						12 252 000